

Planning de collectes 2026

Pour les communes de :

Brunelles, Coudray-au-Perche, Coudreceau, Vichères



Collecte les mercredis

Merci de sortir le bac la veille au soir.

(Sauf en cas de jour férié dans la semaine, report d'une journée)

Collecte des bacs noirs (ordures ménagères)



Collecte des bacs jaunes (emballages et papiers)



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Mer 07/01	Mer 04/02	Mer 04/03	Mer 01/04	Mer 06/05	Mer 03/06
Mer 14/01	Mer 11/02	Mer 11/03	Jeu 09/04	Mer 13/05	Mer 10/06
Mer 21/01	Mer 18/02	Mer 18/03	Mer 15/04	Mer 20/05	Mer 17/06
Mer 28/01	Mer 25/02	Mer 25/03	Mer 22/04	Mer 27/05	Mer 24/06
			Mer 29/04		

JUILLET	AOÛT	SEP.	OCT.	NOV.	DEC.
Mer 01/07	Mer 05/08	Mer 02/09	Mer 07/10	Mer 04/11	Mer 02/12
Mer 08/07	Mer 12/08	Mer 09/09	Mer 14/10	Jeu 12/11	Mer 09/12
Jeu 16/07	Mer 19/08	Mer 16/09	Mer 21/10	Mer 18/11	Mer 16/12
Mer 22/07	Mer 26/08	Mer 23/09	Mer 28/10	Mer 25/11	Mer 23/12
Mer 29/07		Mer 30/09			Mer 30/12

A noter : Le lundi de Pentecôte (25 mai 2026), n'étant pas compté comme un jour férié, la collecte ne sera pas décalée au cours de cette semaine.

Afin de ne pas manquer un passage, les bacs doivent être **sortis la veille au soir** de la collecte.

Rappel : les sacs (peu importe leur couleur et leur nature), le verre, les grands cartons ainsi que les objets autres que des emballages ou du papier sont interdits dans les bacs jaunes. En présence de ces déchets, le bac ne sera pas collecté.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SICTOM au 02 37 29 68 56
ou consulter le site internet www.sictom-nogentlerotrou.fr*